



# TRAVAUX RUE D'AMSTERDAM

La Ville de Paris porte une politique des déplacements qui permet un partage plus équilibré de l'espace public et une meilleure qualité de l'air et de l'environnement. La Ville de Paris réalise les travaux de pérennisation de la piste provisoire actuellement en place sur la rue d'Amsterdam avec la création d'une vélorue. Cet aménagement facilitera les déplacements à vélo et sera connecté aux pistes sur la place de Clichy et la rue saint Lazare, et assurera les liaisons cyclables avec les rues adjacentes.

## Quoi ?

### **Pérennisation de la piste provisoire de la rue d'Amsterdam.**

Dans le cadre de la pérennisation des aménagements cyclables provisoires, création d'une vélorue : élargissement des trottoirs, mise en place d'un marquage spécifique au principe d'une vélorue, création de feux de signalisation pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes, déplacements des zones de livraisons en demi Lincoln, réfection des trottoirs et du tapis de chaussée.



## Où ?

Rue d'Amsterdam entre la place de Clichy et la rue Saint-Lazare.

## Quand ?

De fin juin 2022 à l'été 2023.

## Les impacts :

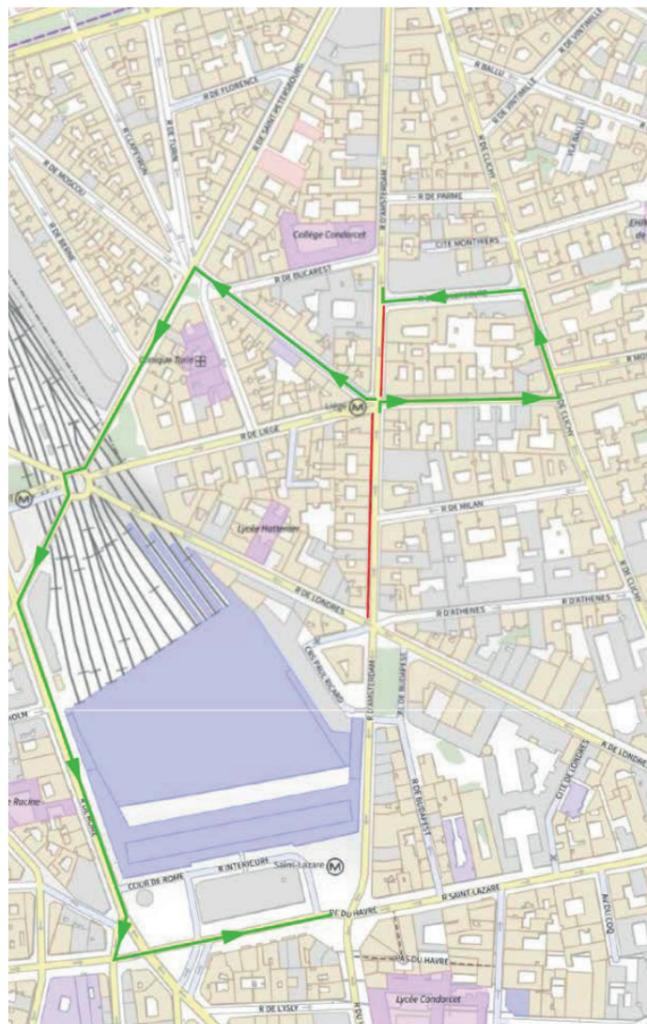
**Deuxième phase du chantier entre la rue Jules Lefebvre et le carrefour rue de Londres hors tronçon entre le 33 et 46 rue d'Amsterdam suite aux emprises du bâtiment devant être déposées en mars 2023.**

**Du 17 octobre 2022 au 13 février 2023**

⚠ Extension des trottoirs côté pair : mise en place de l'emprise la nuit du 17 octobre. Durant cette phase la circulation est maintenue pour les véhicules et vélos venant de la place de Clichy. Une déviation pour les vélos remontant la rue d'Amsterdam est mise en place.

⚠ Extension des trottoirs côté impair : mise en place de l'emprise la nuit du 16 janvier 2023. À partir de 22h jusqu'à 6h, la circulation de la rue d'Amsterdam entre la place de Clichy et la rue Jules Lefebvre sera interdite et un itinéraire de substitution sera mis en place. La circulation sera rétablie le 17 janvier matin. Durant cette phase, la circulation sera maintenue pour les véhicules et vélos venant de la place de Clichy. Une déviation pour les vélos remontant la rue d'Amsterdam est mise en place.

⚠ Réfection de chaussée : cette réfection consistant en un rabotage, une purge et la réalisation du tapis en enrobé se déroulera de jour avec la fermeture de la rue d'Amsterdam à la circulation entre la rue Jules Lefebvre et la rue de Londres. La rue d'Amsterdam sera remise à la circulation chaque fin de journée. Ces interventions seront programmées une fois le tronçon entre le 33 et le 46 rue d'Amsterdam réalisé, intervention sur ce tronçon prévue en mars 2023 une fois les emprises du bâtiment déposées.



## Contacts

### RÉALISATION

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
MISSION VÉLO

### ENTREPRISES

SETEC / EUROVIA / CITEOS

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC L'AIDE DE :



**Plus d'infos  
sur [chantiers.paris.fr](https://chantiers.paris.fr)  
et au 3975\***

\*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER**